Image not found or type unknown

Entrepot pour garde meubles.

Par **etoileur**, le **16/04/2016** à **23:15**

Bonjour,

Je souhaite acheter une maison avec un bâtiment de 300 m² sur ce même terrain.

J'ai le projet d'utiliser ce bâtiment comme garde-meubles et de me déclarer auto-entrepreneur. Sera t'il possible de réaliser ce projet ? sera t'il possible d'agrandir ce dernier si ce projet est rentable ? Y a t'il une loi spécifique dans le plan d'occupation des sols pour me l'autoriser ou me l'interdire ?

Merci de vos réponses.

Par **morobar**, le **17/04/2016** à **17:58**

Bonjour,
Direction le service urbanisme de votre commune pour savoir s'il est possible d'installer cette activité et dans quelles conditions.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés